
C.A.P. des Contrôleurs des Affaires Maritimes du 17 juin 2010

Le jeudi 17 juin 2010, la Commission Administrative Paritaire des Contrôleurs des Affaires Maritimes s'est réunie Tour Pascal B à LA DEFENSE, sous la présidence de Madame Brigitte THORIN.

La C.A.P. est constituée des représentants du personnel élus pour trois ans, le 2 avril 2009.

La CAP se compose comme suit :

Représentants du Personnel

- CGT :**
- 4 titulaires **CRIGNON Patrick (DML BOULOGNE)**
STREIFF Bernadette (DDTM QUIMPER)
COZIC Didier (PAM THEMIS)
PICOT François (CSN CAEN)

 - 4 suppléants **COMBE-BESNARD Nelly (CLP LORIENT-ENIM)**
PANOS Claudine (ENIM LORIENT)
DAVIES Philippe (VR ARMOISE)
MAGRI Stéphanie (DML LES SABLES D'OLONNE)

 - 2 experts : **GODEC André (Secrétaire National SNPAM CGT)**
LE LOC'H Jean-Marie (DIRM Aquitaine BORDEAUX)
- CFDT :**
- 1 titulaire **LE DREAU Gilbert (PAM IRIS)**
 - 1 suppléante **CORRE Muriel (AM LE GUILVINEC)**

 - 1 expert **DROUGLAZET Claude (Secrétaire National CFDT)**
- UNSSA :**
- 1 titulaire **CONFOLENT Dominique (AM GRANVILLE)**

 - 2 experts **ZUNQUIN Bernadette (EMM SAINT-MALO)**
LE ROLLAND Philippe (DRAM CAEN)

Pour l'administration :

Membres titulaires :

Madame Brigitte THORIN

(Adjointe au sous-directeur des personnels d'encadrement, maritimes et des contractuels)

M. Jean Loup PETIT (adjoint du DAM)

Mme Marie-Henriette ESQUIVIE-CHAMBON (ENIM)

M. Laurent COURCOL (DIRMER LE HAVRE)

M. Jérôme PETITGUYOT (DIRMER NAMO)

M. Philippe DE LAMBERT DES GRANGES (DAM)

M. Pierre ROUX (DRH)

Mme Marie Christine PANCHAUD (DIRMER Sud Atlantique)

Sont excusés :

Mme Véronique Langlois (UNSA)

DECLARATIONS PREALABLES

CFDT : les CAM s'interrogent sur leur avenir, climat anxiogène, non communication du SERM - quid intégration corps mer? Augmentation du taux pro pro ; on attend toujours les points sur bonification d'ancienneté 2008. Qui est l'autorité d'emploi des personnels, le DAM ou le Préfet?

CGT : la rejoint la déclaration CFDT ; la société perd ses repères et le sens des humanités, il n'y a plus aucune visibilité, plus aucune réponse.

UNSA : adhère aux propos CFDT et CGT.

Mme Thorin répond : autorité d'emploi : ne pas mélanger des concepts différents. La cap est légitime et compétente à l'égard du corps des CAM. L'autorité d'emploi est liée au statut de nos établissements. Les services déconcentrés sont sous l'autorité du Préfet comme cela a toujours été le cas. Les 3 dispositifs sont complémentaires (DAM, Préfet, DREAL). Les préfets ont voix au chapitre sur les services déconcentrés qui sont mis à leur disposition.

A. Godec : il y a eu un changement de portage, la tutelle des préfets s'est affirmée.

SECRETAIRE ADJOINT : CFDT Mme Corre

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA CAP DU 24 NOVEMBRE 2009

pas d'observation, le PV est approuvé à l'unanimité.

MUTATIONS :

Mme THORIN rappelle qu'il n'est pas possible, cette année, d'accueillir en détachement les agents des autres ministères à cause des autorisations d'emploi conditionnées par les départs à la retraite. Seuls les agents appartenant au MEEDDM peuvent être positionnés sur les postes affaires maritimes. Mme THORIN s'engage à faire part à Mme Eyssartier de l'inquiétude des 2 parties (syndicats et aussi DIRMER).

PCME		
79982	DIRMER BORDEAUX - Grenelle Mer dossiers environnement	DARNIS Fabienne
79983	DIRMER BORDEAUX - environnement marin et SIG	CARIOU Tiphaine
80137	DML ARCACHON - Gestion DPM	DUDOIGNON David
85027	CM MANCHE	Pas de candidat
85060	CM MANCHE	Pas de candidat
80036	DIRMER LE HAVRE - Coordination politiques publiques maritimes	DEBAENE Jean-Yves
80238	CM NOIRMOUTIER - adjoint chef CM	Pas de candidat
P. Le Rolland (UNSA) : la situation est dramatique en DML 50.		
Mme Thorin : les agents issus du concours seront affectés à Cherbourg et une formation par alternance suivra. Celle-ci sera également proposée aux agents récemment affectés sur des postes PCME.		
NAV / SEC		
80448	SM LA COTINIÈRE	NON VACANT
86053	CSN LA ROCHELLE	poste republié pour la prochaine CAP.
85913	ULAM PAIMPOL	DOLOU Claude
80091	ULAM BREST	DELAUNAY Christophe
80092	ULAM BREST	LE GALL Thomas
80037	CSN SETE	MUNIER Eric
79400	CSN NANTES - adjoint chef CSN	DUFOUR-BARGAIN Estelle
80000	CSN GRANVILLE	NON VACANT
80160	Chef ULAM CHERBOURG	NON VACANT
80162	ULAM CHERBOURG	HELLIO Stéphane
80161	Adjoint chef ULAM CHERBOURG	NON VACANT
86402	Chef de Quart PAM THEMIS	NON VACANT
86400	Chef de Quart PAM THEMIS	NON VACANT
86379	Second de Bordée PAM THEMIS	ISORE Pascal
80053	ULAM 64/40	NON VACANT
85466	Chef ULAM 66	APACK Régis
79986	CSN LE HAVRE	PAS DE CANDIDAT
80032	CSN DIEPPE	PAS DE CANDIDAT
80980	ULAM 83	NON VACANT
79406	CSN NOIRMOUTIER	PAS DE CANDIDAT
80237	ULAM 85	NON VACANT

85910	Chef SM SAINT MARTIN	PAS DE CANDIDAT
85911	SM SAINT MARTIN	PAS DE CANDIDAT
85912	ULAM MARTINIQUE	PAS DE CANDIDAT
DSAG		
80033	DML NICE - AE/NAV	PAS DE CANDIDAT
80027	DIRMER MARSEILLE - Contrôle de Gestion	PAS DE CANDIDAT
80028	DIRMER MARSEILLE - Chargé Com.	PAS DE CANDIDAT
80030	EMM MARSEILLE - Comptabilité - adjoint SG	DUPUIS Line-Chantal (si titulaire du poste confirme sa demande de mise à la retraite)
80712	DDTM MARSEILLE - adjoint chef pôle pêche	PAS DE CANDIDAT
80710	DDTM MARSEILLE - chef GM/NAV	PAS DE CANDIDAT
80029	DIRMER MARSEILLE - gestion crédits	NON VACANT
79879	DDTM CAEN - chargé études SCOT	NON VACANT
80444	DDTM LA ROCHELLE - gestion et réglementation OP	NON VACANT
80125	DDTM ST BRIEUC NAV/PLAISANCE	PAS DE CANDIDAT
80136	DIRMER BORDEAUX - adjoint Unité marins et navires DML	PAS DE CANDIDAT - consultation électronique
80445	DIRMER BORDEAUX - AE	NON VACANT
80131	DDTM SETE - défense et aff port.	PAS DE CANDIDAT
79394	DIRMER NANTES - secrétariat CRS	PRUD'HOMME Rose-Marie
79402	DIRMER NANTES - contrôle Gestion	RENIE Laurent
80039	DML SAINT NAZAIRE- PM	BARGAIN Christophe
80041	DDTM NANTES - GM PLAISANCE	PAS DE CANDIDAT
79404	DIRMER NANTES - CIR	PAS DE CANDIDAT (Excepté si M. Gentils repris dans BOP 217)
79959	DIRMER NANTES - Formation maritime	BONIZEC Sylvie
80012	DGITM NANTES - Formation	DUMEAU Yannick
79828	DIRMER NANTES - RH	NON VACANT
79832	DIRMER NANTES - SG	NON VACANT
79945	CHERBOURG - adjoint ingénieur armement	CLEMENT Gwénaél (sous réserve accord du chef service)
80001	DIRMER LE HAVRE - contrôle pêches	PAS DE CANDIDAT
80473	DIRMER LE HAVRE - AE	PAS DE CANDIDAT
85481	DIRMER LE HAVRE - adjoint CIR	EUDIER Gérard
80042	DIRMER LE HAVRE - AEM	NON VACANT
80981	DML 83 - activités maritimes	ERADES Mireille
86030	DML 83 - activités maritimes	NON VACANT
86374	AMBASSADE LONDRES - OMI	NON VACANT - poste transformé en A
81987	DIRMER 974 - AE	LAMOUR Isabelle
81988	DIRMER 974 - adjoint chef AIML	BERNARD Michel
86380	DIRMER 974 - contrôleur milieu marin	le poste est mis à l'étude
80179	SAM POLYNESIE - MAT/NAV	NON VACANT - poste transféré aux Gouvernements des Territoires Polynésiens

4 agents du Guilvinec et 2 agents de Concarneau sont affectés à la DDTM Finistère à Quimper. Les arrêtés seront pris dès que le nouveau logiciel sera en place, sans doute en juillet.

Postes hors Mobilité :

Le poste à l'EMM de Marseille de M. Lacroix est supprimé, il est donc prioritaire sur le poste de Saint Jean de Luz, qui est créé avec le transfert de son ETP. Mme Richard qui a le statut de travailleur handicapé, bénéficie également d'une priorité d'emploi. Mme THORIN, au nom de l'administration, s'engage à lui trouver un poste et propose de retenir la candidature de M. LACROIX René.

Intégrations

La CAP a émis un avis favorable à l'intégration de :
Mme Laure COMMARIEU (AIML LE GUILVINEC),
Mme Laurence AGULLO (ENMM NANTES),
Mme Colette RICHARD (DIRMER NAMO),
M. Romain POUVREAU

Changements de spécialité

M. Alain LABBE (DML CHERBOURG) passe en DSAG
Mme Jocelyne MERLE (DDTM LA ROCHELLE) passe en PCME
Mme LEROUX Anne passe en DSAG
Mme ISMAIL Djamila passe en DSAG.

Regroupement des école CFDAM :

Le regroupement est réalisé en totalité. Le souhait des agents a été respecté. La plupart ont été affectés soit en DIRM, soit en DREAL, soit à Nantes. Un agent a rejoint la préfecture de Gironde, une personne la MIGT 04 à Bordeaux, un autre à l'ENIM (CLP Bordeaux) et un à dernier la plateforme interministérielle ressources humaines à Bordeaux.

Questions diverses :

La CFDT demande où en est la titularisation de Mme BRIANT. Mme ESQUIVIE-CHAMBON répond que pour des difficultés d'adaptation, Mme BRIANT s'est vu proposer un poste dans un autre service, sa période de stage est prolongée jusqu'au 31/12/2010. Sa situation sera évoquée à la prochaine CAP.

pour en savoir plus, contactez-nous, nos coordonnées sont sur le site :

Siège Social : Syndicat Officiers et Marins C.G.T - 9, rue de la Fertilière 17137 L'HOUMEAU

☎ 05.46.28.07.11 - Email : andre.godec@developpement-durable.gouv.fr

Site intranet du SNPAM CGT : <http://cgt-snpam.syndicat.i2/>